

L'éducation par les proverbes au Maroc

Abdessalam EL OUAZZANI

Université Mohammed V - Rabat - Maroc

Introduction

Le patrimoine culturel immatériel est souvent mobilisé dans les stratégies éducatives. Les proverbes, par exemple, font partie d'un vaste arsenal d'informations au travers duquel certaines représentations culturelles, pour durer dans le temps et dans les esprits, sont transmises de manière itérative, répétitive et prolifique. Parmi ces proverbes qui animent le débat social mais aussi intellectuel, ceux liés à l'image de la femme marocaine¹ méritent qu'on s'y attarde un peu plus.

Quelles formes de représentations sociales sont véhiculées par cet aspect de la culture immatérielle ? Ces représentations impactent-elles réellement le statut de la femme marocaine ? Quels sont alors les enjeux éducatifs et pédagogiques de l'approche par les proverbes ? Quels sont les référentiels méthodologiques et épistémiques à mobiliser dans une démarche pédagogique qui a pour finalité d'éduquer, de manière directe et indirecte, par la culture immatérielle des proverbes ?

Je pose à nouveau ces questions, parce qu'il me semble que les réponses avancées de manière générale ne sont pas satisfaisantes, ni pertinentes, car l'argument qui les soutient ne parvient pas à dégager des « traits distinctifs » convaincants. Je pense que l'image de la Marocaine dans les proverbes marocains, c'est-à-dire l'image formée de stéréotypes et de clichés représentant la femme à travers le discours proverbial, n'explique pas, scientifiquement, la lenteur enregistrée dans le développement du statut de la femme marocaine qu'elle occupe dans la société marocaine. Les stéréotypes existent certes, mais leur impact sur le retard de l'égalité de la femme avec l'homme n'a pas encore été mesuré scientifiquement. En revanche, (et c'est mon hypothèse) les proverbes ne sont pour rien dans ce retard. C'est ce que je tenterai d'argumenter dans cet article.

1. Discours sur les proverbes marocains

Il est vrai que les proverbes concernant la femme ont souvent mauvaise presse. Pour

1 Il s'agit généralement de parole décrites de la sorte : « Les phrases ON-sentencieuses sont des phrases génériques typifiantes a priori. Elles ont un énonciateur-premier qui est un ON-énonciateur, et acceptent la combinaison avec Comme on dit, Comme le dit la sagesse des nations, etc. » Cf. M. Jean-Claude Anscombe dans « Parole proverbiale et structures métriques », In: *Langages*, 34e année, n°139, 2000. pp. 6-26. (Disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2000_num_34_139_2377).

la journaliste Mounia Bel Afia, les proverbes « sont en quelque sorte le reflet de nombreuses valeurs négatives concernant les femmes. Ces valeurs négatives se transmettent entre les générations et sont reproduites de manières différentes. Les proverbes et la culture populaire dans son ensemble jouent un rôle dans l'établissement et le maintien des traditions. Cela en fait des structures établies, profondément enracinées, qui sont difficiles à expurger.»²

Examinons maintenant la conclusion d'un autre article : « La construction de l'identité féminine à travers quelques proverbes marocains », écrit par l'universitaire Houriya Bouarich : « D'une façon générale, ces identités féminines véhiculées par ces proverbes sont marquées par la ruse, la mesquinerie, la dépendance, la passivité, le souhait de plaire, le besoin de se confier, la soumission, l'agressivité. Toutefois, l'identité n'est heureusement pas définitive et qu'elle est au contraire en perpétuelle construction. La recherche de la justice, le refus des inégalités et la lutte contre les stéréotypes convergeront vers la constitution d'une personnalité d'un individu complet et de là à l'émergence de nouvelles identités féminines marquées par l'autonomie, l'épanouissement en adéquation avec l'évolution du statut de la femme en l'occurrence le nouveau code de la famille.»³ L'appréciation est ici plutôt relativisée puisque l'approche admet une évolution des mœurs et donc de l'image de la Marocaine; mais je me demande si les différentes marques déclinées par l'auteur ne se retrouvent pas également dans une panoplie de proverbes sur l'homme.

Ces deux conceptions signalées font penser à un laboratoire ou à une usine où s'organise la fabrique des proverbes avant de les mettre aux enchères des halles. C'est dans ces espaces que les méchants représentants de la culture traditionnelle se livrent à « la construction » de l'identité féminine pour la caller dans son statut d'inférieure à l'homme. L'approche du rapport femme/proverbes, étant pour le moins mécanique, s'inspire largement de la théorie du reflet. Celle-ci n'est plus de mise aujourd'hui, car elle relève d'une épistémè dépassée actuellement⁴ par les théories scientifiques qui admettent :

- l'association du principe de « déterminisme » au principe du « désordre » et de l'indétermination,
- l'approche scientifique pluridisciplinaire
- et l'association des sciences de l'homme aux sciences de la nature.

Il s'agit là de trois révolutions qui marquent actuellement les champs de la connaissance scientifique⁵. Ces révolutions doivent être intégrées dans notre approche éducative de manière générale et dans notre perception des proverbes en particulier.

2 Cf. son texte écrit en arabe : *La femme dans les proverbes marocains*, Casablanca : Ed. Toubkal, 2008, p.246. Voir également à ce sujet l'interview de l'auteur en ligne: www.magharebia.com/cocon/awi/xhtml11/fr/

3 Article à consulter sur : vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys12/maroc/houria.htm.

4 Edgar Morin, *La Voie*, Paris, Fayard, p.149.

5 Cf. les chapitres consacrés à cette question par E. Morin, *op.cit.* p. 145 – p.165.

2. Aspects de l'éducation familiale

Commençons par quelques rappels. L'éducation familiale procède généralement par une approche à double entrée : directe et indirecte. La première mobilise le régime d'une socialisation axée sur la pédagogie des valeurs socioculturelles, civiques et éthiques. La pédagogie est ici foncièrement normative car elle définit les règles sociales, culturelles et morales auxquelles l'enfant doit se conformer. Les bases fondamentales de la vie normale en communauté (en famille et plus tard en société) sont ainsi transmises⁶ par les parents au fur et à mesure que l'enfant développe ses potentialités intellectuelles et cognitives à la faveur de son intégration progressive dans les différentes sphères de la société et ce en cohérence avec ses capacités d'apprentissage et d'intégration dans la vie active.

La deuxième, indirecte elle, prend appui sur un autre régime pédagogique de socialisation : elle mobilise des ressources culturelles à portée symbolique s'exprimant par la forme littéraire de la fable, du dicton, du proverbe... Il s'agit d'une forme d'approche à base d'ingrédients littéraires et fictionnels tels que la sagesse humaine a dû les déposer dans la mémoire collective. L'approche étant indirecte, le référentiel immémorial sert alors d'ancrage de l'imaginaire collectif symbolique. Pédagogiquement et didactiquement parlant, il s'agit du travail d'incrustation du schéma des processus⁷ cognitifs par lesquels l'enfant est capable d'intégrer les mécanismes et les contenus à valeur symbolique, bien sûr de les reconnaître⁸ et plus tard de les adapter selon les circonstances.

De manière générale, la mère et le père (je suppose qu'il en est ainsi dans d'autres traditions) cultivent souvent le sens indirect dans leur éducation ; ainsi, ils apprennent à leur enfant de manière imagée à relativiser leurs jugements et à tempérer leurs positions rigides ; ils préfèrent ne pas trop forcer sur la morale directe, celle qui consiste à rappeler qu'il ne faut pas faire ceci ou cela, qu'on doit faire... En cela, les parents ne font en fait que reproduire⁹ une démarche pédagogique vieille comme le monde et qui n'est pas spécifique à notre culture.

En effet, lorsque le comportement de leur enfant ne se conforme pas au modèle sociétal, les parents ont la possibilité de mobiliser des proverbes pour leur communiquer l'orientation comportementale correcte. Imaginons qu'un enfant agace ses parents par ses « histoires » avec les copains, par exemple, pour leur montrer qu'il vaut mieux ou

6 Cf. Olivier Morin, *Comment les cultures naissent et meurent*, Paris : 2011

7 A entendre dans le sens de mécanisme logique naturel mis en place.

8 Rappelons que nous ne pouvons comprendre que ce que nous reconnaissons.

9 La transmission de la culture se fait par répllication des traits culturels dans la société, en l'occurrence celle des contenus des proverbes. A ce propos, la question est de savoir quelle est la fréquence optimale de la répllication sociale des proverbes pour que la tradition agisse directement sur les comportements et pour que se maintienne, malgré l'impact de l'évolution, l'action des présentations négatives à propos de la femme. cf. à ce sujet l'analyse de Richard Dawkins, *Le gène égoïste*, Odile Jacob, 1976.

qu'il n'a pas de défaut comme eux : les parents pourraient facilement répondre : « Chabka tâyab fi al ghorbal ou dgoulih ya bouâyoun kbar » (= « le filet se moque du tamis et lui signifie qu'il a des gros yeux »). Ou bien, sous forme d'une métaphore animale : « le djemal ma tichoufch hadiptou, ghirhtibat dial loukhrin » (= « le chameau ne voit pas sa bosse, mais uniquement celle des autres »). Les parents ont donc recours à ces énoncés savamment construits et prêts à un usage éducatif indirect et dont la force persuasive provient de son caractère intemporel (vérité générale). Parfois, les parents peuvent prendre soin de souligner le proverbe avec une formule introductrice universelle : « Comme dit l'adage » ; souvent, ils convoquent le proverbe sans procédé introductif, pour clore une discussion, comme s'ils prononcent la sentence –l'univers fictionnel du chameau m'alerte de la dimension parémiologique.

Il est difficile pour l'enfant d'apprécier ces moments de vérités, car elles lui font vraiment prendre conscience qu'il ne vaut pas mieux que les camarades auxquels il se compare! Seulement, par cette stratégie, l'enfant apprend à visualiser, *in presentia*, les grosses mailles du filet en comparaison avec celles toutes fines du tamis ; ou encore la bosse qu'il doit porter à son insu ; et du coup, il réalise qu'il présente en fait autant de défauts que ses rivaux ! Après ce petit détour conceptuel et théorique, revenons maintenant aux questions liées à la femme dans les proverbes marocains.

3. Argumentation

Quel est en fait mon argument par rapport à la problématique de la femme dans les proverbes marocains? La théorie que je défends propose une approche qui met l'accent sur les aspects pédagogiques des proverbes, corrélée au fonctionnement du dispositif contextuel et situationnel dans le décodage de la signification du proverbe, ainsi que sur la nécessité de réviser la problématique du « point de vue » mobilisateur du proverbe dans son articulation à la question de la perception et la formation des schèmes cognitifs en éducation. Cette perspective sera confortée par le croisement des résultats d'études en sciences humaines et en sciences de la nature.

Les proverbes nous arrivent du passé, et les valeurs que véhiculent les représentations y afférentes sont déterminées par les formes axiologiques de l'époque dont la persistance explique qu'ils soient parmi nous encore. La reproduction sociale des proverbes est déterminée par la place et l'importance des protagonistes dans les différents contextes dans lesquels ils se trouvent. La cristallisation de cette image fait partie de l'histoire de la confection de la sagesse populaire qui peut accentuer les représentations négatives comme elle peut se focaliser sur l'éloge de la femme. Mais là, à mon sens, n'est pas la vraie question. Pourquoi ?

De plus, comme les mots, la pertinence d'un proverbe ne réside pas dans son sens littéral, mais sa signification contextuelle¹⁰ générée interactivement dans le cadre de la

10 L'enquête de terrain qu'a menée Anscombe démontre que « les proverbes sont non seulement des formes, mais également des contenus dont la reconnaissance passe pour le locuteur par l'identification

conversation quotidienne réelle.

Tout en étant la pupille des yeux de leurs parents, les enfants ne sont pourtant pas à l'abri de leurs invectives proverbiales forts peu élogieuses. Prenons quelques exemples:

1. « Achar m'ra, ou lkheir m'ra » (la femme est source du mal et du bien),
2. « tallab itlab ou martou tsaddaq » (le mendiant mendie et son épouse donne la charité),
3. « lem'ra, chawerha ma dire brayha » (la femme, tu peux lui demander conseil mais sans le suivre).

Pris littéralement et de manière décontextualisée, ces proverbes peuvent être tenus pour l'expression d'une représentation négative de l'image du rôle familial de la femme. Toutefois, il faut remarquer à ce propos, que le proverbe n'exprime rien en soi et pour lui-même. Le proverbe est toujours mobilisé pour obtenir quelque chose, pour changer un comportement. En soi, un proverbe ne veut presque rien dire. Sa pertinence en tant que sagesse mémorielle réside dans le fait qu'il constitue une espèce de condensation (synthèse) de plusieurs expériences humaines, stylisées dans cette forme littéraire, et potentiellement « citable » en contexte situationnel précis. La tradition proverbiale est la mise en forme sémantique d'ailleurs rythmée d'expériences socialement partagées (donc admises). C'est ainsi que se légitime la configuration du capital proverbial affichée sur le panthéon de la sagesse ancestrale. Sa pérennité est tributaire de son usage utilitaire. Il est potentiellement « citable » parce que socialement et pédagogiquement fonctionnel dans le contexte.

En fait, le proverbe n'est « coupable » de rien. Si la femme ne parvient pas encore au degré d'émancipation souhaité, ce n'est certainement pas la faute aux proverbes qui la décrivent négativement. Il est une pure création que la sagesse ancestrale a choisi de garder après l'avoir passé au moule stylistique du genre. Le proverbe prend vie dans le contexte situationnel interactionnel de son utilisation. C'est en cela d'ailleurs qu'il devient signifiante, c'est-à-dire une signification à effet dans un processus dialogique. Selon le profil sociologique des interlocuteurs, l'usager puise du répertoire de la mémoire littéraire orale le proverbe qui sied à la situation d'échange et de communication sociale. Vous ne pouvez pas empêcher l'homme déçu par le comportement de sa conjointe, d'épingler un proverbe où l'image de la femme est dégradée dès lors où la situation est marquée par la dissymétrie – rapport inégal entre l'homme et la femme. Dans la situation où l'homme pense effectivement que son épouse est à l'origine de ses malheurs, parmi les proverbes que la littérature orale lui offre, il peut citer facilement le proverbe (1). De la même manière, un époux se plaignant du gaspillage de son épouse, peut mobiliser le proverbe (2). Un autre encore, en manque de confiance en la clairvoyance de son épouse, ne manquera pas s'il le souhaite et s'il a l'intention de le faire signifier, de citer le proverbe (3).

des contextes adéquats. » *Ibidem*.

L'analyse du proverbe, dans ce cas précis, déroule le paramétrage de la dialectique des actes de discours (locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire) où la qualité et la teneur dudit s'articulent nécessairement à l'intention motivant le dire, laquelle est reliée à l'impact attendu sur le destinataire, notamment sur le changement d'attitude que doit produire l'acte de discours qui procède par citation de proverbe¹¹.

La valeur sémantique injonctive du proverbe est dans le procès de la signifiante qui permet d'ouvrir dans le champ du processus cognitif sollicitant ses capacités d'interprétation et de décodage de la leçon à en tirer par rapport au contexte et pour en faire désormais un principe de conduite¹².

Toutefois, nombreuses peuvent être aussi les scènes où le même interlocuteur change de référence proverbiale selon le contexte situationnel. Dans une situation contextuelle marquée par la promotion du développement du statut de la femme, il est difficile pour l'interlocuteur, en présence des défenseurs de droits de la femme, de citer le proverbe : "Dwa ddarsa ou lamraa lkoulab ou labra" (= « Pour les problèmes de dents et de femmes un remède efficace : les tenailles et la répudiation »). Même pas sur le temps de la plaisanterie il ne pourra le faire. Inversement, changer les protagonistes en un groupe de misogynes et vous verrez notre interlocuteur sortir aisément ce proverbe.

La contrainte du contexte peut expliquer en effet le choix sémantique du proverbe ; mais l'intention du destinataire oriente la force de son impact sur le destinataire. Si nous faisons référence à une situation où l'époux est excédé par les problèmes conjugaux que lui inflige son épouse, la solution proposée par le proverbe, la répudiation, conviendrait logiquement et culturellement. Sur le plan sémantique, la théâtralisation du conflit conjugal convoque la comparaison du comportement de la femme à une dent tellement cariée qu'elle provoque des douleurs ou des maux chez l'homme : dans cette situation parmi les issues proposées par la sagesse populaire est celle orientant vers l'extraction - la répudiation. C'est aussi une question de sens commun et en tant que tel (commun à plusieurs) il passe vite dans la communication quotidienne, parce que partageable et partant transmissible d'une génération à l'autre. Ainsi, la signifiante

11 « Énoncer un acte directif indirect reviendrait à énoncer un acte illocutionnaire primaire par l'intermédiaire d'un acte illocutionnaire secondaire en désirant que notre intention illocutionnaire (réaliser l'acte primaire) soit reconnue comme telle par notre auditeur. Dans le cas présent, le locuteur réalise une demande d'action par l'intermédiaire d'une phrase exprimant la nécessité de faire quelque chose. Le DEVOIR FAIRE implique un FAIS. » Cf. Fournet Sonia, « Le processus argumentatif révélé par le proverbe », *Travaux de linguistique*, 2005/2 no 51, p. 37-54. (<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2005-2-page-37.htm>).

12 « La contribution individuelle à une telle forme de parole, qui se donne comme entièrement socialisée, se marque dans l'occasion citationnelle (*kairos*), éventuellement prolongée dans une singularité de l'interprétation : compétence électorale dans certaines sociétés, maîtrise différenciée, plus que partage d'un consensus niveleur. Inégalement distribué, un tel sens commun n'en représente pas moins une compétence, topique et formulaire, de la vie sociale. » Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti, « Proverbes, sens commun et communauté de langage » Op.cit.,

culturelle repose sur la proposition ultime qui cherche à soulager, à tirer d'affaire par le recours à une solution radicale. Or, celle-ci, en tant que « prescription normative », constitue aussi la reconnaissance d'une démarche partagée par les protagonistes – elle informe et forme ; elle décline un contenu et par cet acte elle se constitue en un apprentissage –faire comme.

En général, les personnes ne récitent pas les proverbes, mais ils les citent dans des circonstances appropriées. Les proverbes ne sont pas des blagues ou des gags qu'on raconte pour se distraire. La tradition prend soin de les transmettre aux futures générations pour qu'elles puissent choisir de s'en servir au moment voulu, en fonction du statut et de la place qu'occupent les protagonistes de la situation contextuelle. Simplement, il faut rappeler que le problème ne réside pas au niveau du répertoire de proverbes exprimant une représentation négative de la femme, mais plutôt au niveau des usagers qui les entérinent selon les circonstances conversationnelles.

Force est de constater à ce propos avec Amartya Sen qu'il s'agit dans ce cas précis de surmonter les limites positionnelles affectant la compétence communicationnelle¹³ : « toute notre vision du monde, pourrait-on dire, dépend largement des perceptions que nous avons et des pensées que nous concevons, étant donné le type de créature que nous sommes. Nos pensées et nos perceptions dépendent intégralement de nos organes des sens, de notre cerveau et des autres capacités physiques du corps humain. L'idée même de « point de vue » est tributaire de celle de vision, qui est une capacité physique liée au fonctionnement physiologique résultant du processus de l'évolution. »¹⁴ En l'occurrence, si on veut redresser le tort dont il est question, il faudra justement surmonter la limite de la perception en augmentant la base informationnelle des évaluations à la faveur du discernement optimal de l'opacité, des erreurs et des illusions.

4. L'alternative pédagogique

En abordant la voie de l'éducation, Edgar Morin fait le diagnostic de la tendance de l'enseignement actuel dans le monde : « L'enseignement actuel fournit des connaisan-

13 Pour rappel, la compétence communicative est constituée de quatre composantes :

- (1) la composante linguistique qui renvoie aux quatre skills : compréhension et expression orales et écrites à partir des connaissances lexicales, phonologiques et sémantiques permettant la réalisation de ces quatre activités,
- (2) la composante sociolinguistique qui concerne l'adaptation, que fait l'apprenant de sa composante linguistique, aux différentes situations de communication envisagées.
- (3) la composante discursive ou énonciative, est la preuve écrite, visible de l'état des composantes *supra* que traduit l'apprenant au niveau de sa production écrite. Elle renvoie à la compétence pragmatique, fonctionnelle des ressources de la langue. Dans le cadre de notre problématique, cette composante se vérifie par l'évaluation du niveau de cohésion, de cohérence, du respect des spécificités linguistiques et sémantiques du conte et du texte descriptif en FLE,
- (4) la composante stratégique qui permet aux apprenants de compenser un état insuffisant de connaissances en langue par le recours à des éléments verbaux et non verbaux.

14 Amartya Sen, *L'Idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010, p. 215.

ces sans enseigner ce qu'est la connaissance. Il ne se préoccupe pas de connaître ce qu'est connaître, c'est-à-dire les dispositifs cognitifs, leurs difficultés, leurs infirmités, leurs propensions à l'erreur, à l'illusion. Car toute connaissance comporte un risque d'erreurs et d'illusions. Nous savons aujourd'hui que bien des croyances du passé sont effectivement des erreurs et des illusions.»¹⁵ La question est donc de savoir, en relation avec notre sujet, si l'éducation familiale marocaine et le système d'enseignement institutionnel sont capables de procéder à la réforme de notre modèle de fonctionnement des activités mentales à la faveur d'une perception rénovée comportant moins de risque d'erreurs de jugements à propos de la femme. Il s'agit de la réforme du système de penser. C'est lui qui est responsable du maintien du capital de méconnaissances¹⁶ agissant par clichés et stéréotypes.

La pédagogie sociale « rééducative » à mettre en place ne consiste pas seulement à lutter contre les mauvais proverbes en mettant en branle les stratégies d'explication, de correction, de sensibilisation... Toutes ces opérations didactiques de remédiation sont inutiles et donc vouées à l'échec, tant que le cerveau de l'enfant (fille et garçon), dès la tendre enfance, enregistre itérativement les schémas scénographiques où s'imprime l'image mentale de l'infériorité de la femme. A travers la perception récurrente des scènes d'injustice, de mépris, d'exploitation de la femme, le psychisme de l'enfant est désormais affecté et engrammé par le montage programmatique de la représentation négative.

Jeunes, ils peuvent ressentir l'injustice et éprouver même de la peine. Plus tard, devenus grands et aguerris, je doute pour l'instant que l'engagement de l'offre de notre pédagogie soit en mesure de changer la tendance. La culture familiale et sociale ambiantes se charge de passer les enfants au moule de l'agir culturel et ce, malgré l'éventail de bons leviers préconisés par la Charte nationale d'éducation et de formation. Les résistances au changement étant encore très tenaces, l'espérance de vie des proverbes sexistes ne se réduira pas de sitôt. Mais, de toute façon, les proverbes n'y sont pour rien. Leur oubli – si tant qu'une telle perspective soit envisageable en termes de choix - exige une nouvelle pédagogie et de nouveaux outils didactiques.

En guise de conclusion

Certes, il est important d'agir sur les mécanismes du processus cognitif, de manière à développer les aptitudes de bonne contextualisation, d'évaluation pertinente et de production de choix raisonnable et rationnelle et ce, dans le cadre d'une approche par les « capacités »¹⁷ par exemple. Approche axée essentiellement sur la réduction de

15 Cf., *La Voie, op.cit.*, p. 154.

16 E. Morin soutient justement : « Notre système de connaissance, tel qu'il nous est inculqué, tel qu'il est engrammé dans notre esprit, conduit à d'importantes méconnaissances.» *ibid.* p.145.

17 Voici la définition qu'en donne Sen : « Contrairement aux modes de pensée reposant sur l'utilité ou les ressources, l'approche par les capacités juge l'avantage d'un individu à sa capacité de faire les choses qu'il a raison de valoriser (...) Le concept de capacité est donc étroitement lié à la dimension

certaines formes d'injustice que sur la justice en elle-même, sur les réalisations et non pas sur les institutions –notamment culturelles et symboliques.

Mais il convient d'élargir encore davantage l'investigation des proverbes sur la femme en mobilisant des connaissances capitales issus des travaux en primatologie, paléanthropologie, anthropologie de la nature, en pragmatique et en psychologie du développement, et grâce auxquels s'est constitué le nouveau socle sémantique et épistémique du paradigme de l'humain : la culture de l'homme est, pour ainsi dire, sa nature ; sa nature est aussi sa culture. Comme le souligne François Flahault : « L'une des difficultés majeures de notre condition humaine se trouve là : notre nature d'être humain ne peut exister que dans et par la culture. »¹⁸ La culture n'est que le prolongement de la nature, tout comme la nature a besoin de la culture pour durer et évoluer. Si nous ne comprenons pas cette « difficulté » épistémique, et si nous ne réalisons pas que notre avenir dépend de cette ambivalence, nous ne pourrions pas apporter le changement dans le sens de ce que, après débat public, nous *voulons* et... *pouvons* choisir de valoriser *durablement*¹⁹.

Cette vision des choses s'achemine ainsi vers un modèle de gestion ou de management de l'éducation culturelle devant prendre en charge l'aménagement-réaménagement des conditions de la sociabilité axée sur le « mieux vivre ensemble », ouverte sur la reconnaissance de « biens communs »²⁰, capable de produire une lecture-relecture raisonnable et rationnelle du patrimoine culturel –dont le proverbe -, cimentée par les liens forts de « coexistence » et d'interdépendance différentielle mais complémentaire entre les deux sexes et aspirant à relever les défis majeurs du sentiment d'exister : affiliation/confrontation ; bonté/méchanceté²¹....

Une telle démarche pourrait nous apprendre à édifier les fondements philosophiques d'une éducation qui vise à développer chez l'apprenant « la propension à la coexistence bienveillante » et à le doter des compétences de maîtrise efficiente de la régulation des vannes de « la propension à l'illimitation », à l'asservissement et à la destruction. Choisir l'option de notre existence commune, revient à décider, en éducation, des modèles de médiation culturelle par lesquels se transmet la forme culturelle de notre coexistence animée par la « métamorphose » de nos représentations au gré des valeurs de notre temps et auxquelles nous avons raison de leur conférer une importance.

de possibilité de la liberté vu sous un angle « global » et pas seulement focalisé sur ce qui se passe « finalement ». *Ibid.* p.284.

18 F. Flahault, *Où est passé le bien commun ?*, Paris, Mille et une nuit, 2011, p. 129.

19 D'après le rapport Brundtland de 1987, le développement durable est « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* » M. Sen présente une autre alternative qui consiste à lier la durabilité à l'acte de « perpétuer la liberté et la capacité des gens d'avoir –et de préserver – ce qu'ils valorisent et à quoi ils ont des raisons d'attacher de l'importance. » *Op.cit.*, p.305.

20 « Avoir sa place parmi les autres et jouir d'un bien-être relationnel, telle est pour chacun de nous la première forme de bien.

Le bien commun peut donc être défini comme l'ensemble de ce qui soutient la coexistence, et par conséquent l'être même des personnes. » (F. Flahault, *op.cit.* p.114)

21 F. Flahault, *ibid.* pp.103-104.

Bibliographie

- Anscombre Jean-Claude, « Parole proverbiale et structures métriques », In: *Languages*, 34^e année, n°139, 2000. pp. 6-26. (Disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2000_num_34_139_2377).
- Bel Afia Mounia, *La femme dans les proverbes marocains*, Casablanca, Ed. Toubkal, 2008.
- BouarichHouriya, « La construction de l'identité féminine à travers quelques proverbes marocains »(Article à consulter sur : <vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys12/maroc/houria.htm>.)
- Richard Dawkins, *Le gène égoïste*, Odile Jacob, 1976
- F. Flahault, *Où est passé le bien commun ?*, Paris, Mille et une nuit, 2011
- Edgar Morin, *La Voie*, Paris, Fayard, 2011.
- Olivier Morin, *Comment les cultures naissent et meurent*, Paris, Odile Jacob, 2011
- Amartya Sen, *L'Idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010.
- Fournet Sonia, « Le processus argumentatif révélé par le proverbe », *Travaux de linguistique*, 2005/2 no 51, p. 37-54. (article à consulter sur <http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2005-2-page-37.htm>).